

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-0833 rév. 7**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA LOZERE

N° SIREN : 224800011

Satisfait aux exigences de la norme
Fulfils the requirements of the standard

NF EN ISO/CEI 17025 : 2005

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU*ENVIRONMENT / WATER QUALITY***AGROALIMENTAIRE / DIVERS ALIMENTS - SANTE ANIMALE***FOOD AND FOOD PRODUCTS / FOODSTUFFS - ANIMAL HEALTH***PRODUITS CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES, EQUIPEMENTS MEDICAUX / BIOLOGIE VETERINAIRE***CHEMICAL AND BIOLOGICAL PRODUCTS, MEDICAL DEVICES / ANIMAL BIOLOGY*réalisées par / *performed by :***LDA 48****Rue du Gévaudan****BP 143****48000 MENDE**

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/CEI 17025 : 2005 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management de la qualité adapté (cf. communiqué conjoint ISO/ILAC/IAF de janvier 2009)

Accreditation in accordance with the recognised international standard ISO/IEC 17025 : 2005 demonstrates technical competence for a defined scope and the operation of a laboratory quality management system (re. Joint IAF/ILAC/ISO Communiqué dated january 2009).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **26/06/2017**

Date de fin de validité / *expiry date* : **31/05/2022**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

La Responsable du Pôle Biologie-Agroalimentaire,
The Pole Manager,

Safaa KOBBI ABIL

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-0833 Rév 6.

This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-0833 [Rév 6](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.

The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS

Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-0833 rév. 7

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

LDA 48
Rue du Gévaudan
BP 143
48000 MENDE

Dans ses unités :

- **BACTERIOLOGIE ALIMENTAIRE ET DES EAUX**
- **CHIMIE DES EAUX**
- **E.S.B.**
- **RECHERCHE ET IDENTIFICATION DE TRICHINELLA**
- **SEROLOGIE ET IMMUNOSEROLOGIE**

Elle porte sur les essais et analyses suivants :

UNITE TECHNIQUE : BACTERIOLOGIE ALIMENTAIRE ET DES EAUX

# AGROALIMENTAIRE / DIVERS ALIMENTS / Analyses microbiologiques <i>(Analyses microbiologiques des produits et environnement agro-alimentaires – LAB GTA 59)</i>			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Produits destinés à la consommation humaine, aux aliments pour animaux et aux échantillons de l'environnement	Micro-organismes	Dénombrement des colonies à 30°C par la technique d'ensemencement en profondeur	NF EN ISO 4833-1
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale, aux échantillons d'environnement du secteur agro-alimentaire	<i>Enterobacteriaceae</i>	Dénombrement des colonies à 37°C (ou 30°C)	NF ISO 21528-2
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale	Coliformes présumés	Dénombrement des colonies à 30°C	NF V08-050
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale	Coliformes thermotolérants	Dénombrement des colonies à 44°C	NF V08-060
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale	<i>Escherichia coli</i> - β - glucuronidase positive	Dénombrement des colonies à 44°C	NF ISO 16649-2

AGROALIMENTAIRE / DIVERS ALIMENTS / Analyses microbiologiques

(Analyses microbiologiques des produits et environnement agro-alimentaires – LAB GTA 59)

Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale	Staphylocoques à coagulase positive	Dénombrement des colonies en aérobiose à 35°C ou 37°C par utilisation du milieu gélosé au plasma de lapin et au fibrinogène	NF EN ISO 6888-2
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale	Bactéries sulfito-réductrices	Dénombrement des colonies à 46°C en anaérobiose	NF V08-061
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale, aux échantillons d'environnement du secteur agro-alimentaire	<i>Clostridium perfringens</i>	Dénombrement des colonies à 37°C et confirmation	NF EN ISO 7937
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale, aux échantillons d'environnement du secteur agro-alimentaire	<i>Bacillus cereus</i> présomptifs	Dénombrement des colonies à 30°C	NF EN ISO 7932
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale, aux échantillons d'environnement du secteur agro-alimentaire	<i>Salmonella</i> spp. dont <i>Salmonella</i> Typhi et <i>Salmonella</i> Paratyphi	Recherche Isolement / Identification et confirmation	NF EN ISO 6579-1
Tous produits d'alimentation humaine et animale et échantillons d'environnement	<i>Salmonella</i>	Recherche par milieu chromogénique IRIS <i>Salmonella</i> ®	BKR 23/07-10/11
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale	<i>Listeria monocytogenes</i>	Recherche Isolement / Identification et confirmation	NF EN ISO 11290-1
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale	<i>Listeria monocytogenes</i>	Dénombrement des colonies à 37°C et confirmation	NF EN ISO 11290-2
Produits d'alimentation humaine et prélèvements d'environnement	<i>Listeria monocytogenes</i> et <i>Listeria</i> spp.	Recherche par milieu chromogénique COMPASS® <i>Listeria</i> Agar	BKR 23/02-11/02
Produits d'alimentation humaine et prélèvements d'environnement	<i>Listeria monocytogenes</i>	Dénombrement par milieu chromogénique COMPASS® <i>Listeria</i> Agar	BKR 23/05-12/07

Portée A2 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

# ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement (Echantillonnage d'eau en vue d'analyses microbiologiques – LAB GTA 29)			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Eaux destinées à la consommation humaine	Echantillonnage en vue d'analyses microbiologiques Echantillonnage - à la ressource - en production - en distribution	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-520 NF EN ISO 19458
Eaux de loisirs traitées (eaux de piscines...)	Echantillonnage en vue d'analyses microbiologiques	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-521 NF EN ISO 19458
Eaux de loisirs naturelles	Echantillonnage en vue d'analyses microbiologiques	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-521 NF EN ISO 19458
Eaux superficielles continentales (eaux de rivières, lacs...)	Echantillonnage en vue d'analyses microbiologiques	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-523-1 NF EN ISO 19458
IRDEFA (tour aéroréfrigérante TAR...) Et/ou Eaux chaudes sanitaires et froides	Echantillonnage pour la recherche de Légionelles	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-522 NF EN ISO 19458 Circulaire Légionelles n° 2002/243 du 22/04/2002 Arrêté ministériel rubrique n° 2921 Arrêté ministériel du 01/02/2010

# ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses microbiologiques (Analyses microbiologiques des eaux – LAB GTA 23)			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Eaux douces	Micro-organismes revivifiables 36°C	Ensemencement par incorporation Incubation à 36°C Dénombrement des colonies	NF EN ISO 6222
Eaux douces	Micro-organismes revivifiables 22°C	Ensemencement par incorporation Incubation à 22°C Dénombrement des colonies	NF EN ISO 6222
Eaux douces	<i>Escherichia coli</i> et bactéries coliformes	Filtration sur membrane Incubation à 36°C Dénombrement des colonies confirmées	NF EN ISO 9308-1
Eaux douces Eaux résiduaires	<i>Escherichia coli</i>	Ensemencement en milieu liquide en microplaques Incubation à 44°C Confirmation des puits positifs par fluorescence Détermination du NPP	NF EN ISO 9308-3
Eaux douces	Spores de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs	Destruction des formes végétatives Filtration sur membrane Incubation à 37°C en anaérobiose Dénombrement des colonies caractéristiques	NF EN 26461-2

ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses microbiologiques

(Analyses microbiologiques des eaux – LAB GTA 23)

Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Eaux douces Eaux résiduaires	Entérocoques intestinaux	Ensemencement en milieu liquide en microplaques Incubation à 44°C Confirmation des puits positifs par fluorescence Détermination du NPP	NF EN ISO 7899-1
Eaux douces	Entérocoques intestinaux	Filtration sur membrane Incubation à 36°C Dénombrement des colonies confirmées	NF EN ISO 7899-2
Eaux douces	<i>Pseudomonas aeruginosa</i>	Filtration sur membrane Incubation à 36°C Dénombrement des colonies confirmées	NF EN ISO 16266
Eaux douces	Staphylocoques pathogènes à coagulase positive	Filtration sur membrane Incubation à 36°C sur milieu sélectif Dénombrement des colonies confirmées	NF T 90-412
Eaux de réseaux sanitaires froides et chaudes Eaux de tours aéroréfrigérantes	<i>Legionella</i> et <i>Legionella pneumophila</i>	Ensemencement en direct Et après concentration par filtration puis décontamination par traitement acide Ou. après concentration par filtration ou centrifugation puis traitement et ensemencement d'une partie du concentrât. Incubation à 36°C. Dénombrement des <i>Legionella</i> et <i>Legionella pneumophila</i> ou par agglutination au latex	NF T 90-431
Eaux douces	<i>Salmonella</i>	Méthode qualitative Pré-enrichissements Enrichissements en milieu sélectif liquide Isolement sur milieu gélosé Confirmation	NF EN ISO 19250

UNITE TECHNIQUE : CHIMIE DES EAUX

# ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement <i>(Echantillonnage d'eau en vue d'analyses physico-chimiques – LAB GTA 29)</i>			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Eaux destinées à la consommation humaine	Echantillonnage en vue d'analyses physico-chimiques Echantillonnage - à la ressource - en production - en distribution	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-520 NF EN ISO 19458
Eaux de loisirs naturelles	Echantillonnage en vue d'analyses physico-chimiques	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-521 NF EN ISO 19458
Eaux de loisirs traitées (eaux de piscines...)	Echantillonnage en vue d'analyses physico-chimiques	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-521 NF EN ISO 19458
Eaux superficielles continentales (eaux de rivières, lacs...)	Echantillonnage en vue d'analyses physico-chimiques	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-523-1

# ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement <i>(Essais physico-chimiques des eaux sur site – LAB GTA 29)</i>			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Eaux douces	Conductivité	Méthode à la sonde	NF EN 27888
Eaux douces Eaux résiduaires	pH	Potentiométrie	NF EN ISO 10523
Eaux douces	Oxygène dissous	Electrochimie	NF EN 25814
Eaux douces	Chlore libre et total	Colorimétrie	NF EN ISO 7393-2
Eaux douces Eaux résiduaires	Température	Méthode à la sonde	Méthode interne GET_TH_10.MET
Eaux douces	Acide isocyanurique	Colorimétrie	Méthode interne S_ACCYAN_04 PRL Selon protocole Multidirect – IOC 11/2011 de Lovibond

# ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses physico-chimiques <i>(Analyses physico-chimiques des eaux – LAB GTA 05)</i>			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Eaux douces Eaux résiduaires	Conductivité	Méthode à la sonde	NF EN 27888
Eaux douces Eaux résiduaires	pH	Potentiométrie	NF EN ISO 10523
Eaux douces	Turbidité	Spectrométrie	NF EN ISO 7027-1
Eaux douces	Couleur	Spectrométrie visible	NF EN ISO 7887
Eaux douces	Alcalinité	Volumétrie	NF EN ISO 9963-1

ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses physico-chimiques

(Analyses physico-chimiques des eaux – LAB GTA 05)

Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Eaux douces	Dureté	Volumétrie	NF T 90-003
Eaux douces	Oxydabilité permanganate	Volumétrie	NF EN ISO 8467
Eaux douces	Silice	Spectrométrie visible	NF T 90-007
Eaux douces Eaux résiduaires	<u>Anions</u> : Chlorure, fluorure, nitrate, nitrite, sulfate, orthophosphate	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1
Eaux douces	Chlorate, chlorite	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-4
Eaux douces Eaux résiduaires	<u>Métaux</u> : Aluminium, antimoine, argent, arsenic, baryum, bore, cadmium, calcium, chrome, cuivre, étain, fer, magnésium, manganèse, nickel, potassium, phosphore total, plomb, sélénium, silicium, sodium, zinc	(Minéralisation eau régale ou nitrique) et dosage par ICP/AES	NF EN ISO 15587-1 NF EN ISO 15587-2 NF EN ISO 11885
Eaux douces	<u>Métaux</u> : Antimoine, arsenic, plomb	Dosage par SAA/four	NF EN ISO 15586
Eaux douces	<u>Métaux</u> : Argent, arsenic, aluminium, antimoine, baryum, béryllium, bore, cadmium, calcium, chrome, cobalt, cuivre, étain, fer, lithium, magnésium, manganèse, nickel, phosphore, plomb, potassium, sélénium, sodium, thallium, uranium, vanadium, zinc	(Minéralisation à l'acide nitrique) et dosage par ICP/MS	NF EN ISO 15587-2 et NF EN ISO 17294-2
Eaux résiduaires	Ammonium	Volumétrie	NF T 90-015-1
Eaux douces	Ammonium	Spectrométrie visible	NF T 90-015-2
Eaux douces	Ammonium	Flux continu	NF EN ISO 11732
Eaux douces Eaux résiduaires	Mercure	(Minéralisation à l'acide nitrique) et dosage par AFS	NF EN ISO 15587-2 NF EN ISO 17852
Eaux douces Eaux résiduaires	Azote Kjeldhal	Volumétrie	NF EN 25663
Eaux douces Eaux résiduaires	DBO n	Electrochimie	NF EN 1899-1
Eaux douces Eaux résiduaires	DBO n	Electrochimie	NF EN 1899-2
Eaux douces Eaux résiduaires	DCO	Volumétrie	NF T 90-101
Eaux douces Eaux résiduaires	Matières en suspension	Gravimétrie	NF EN 872
Eaux résiduaires	Matières en suspension	Gravimétrie	NF T 90-105-2
Eaux douces Eaux résiduaires	Tensioactifs anioniques	Spectrométrie visible	NF EN 903
Eaux douces Eaux résiduaires	Indice phénol	Flux continu	NF EN ISO 14402
Eaux douces Eaux résiduaires	Carbone organique total et dissous	Combustion / IR	NF EN 1484
Eaux douces	Bromate	Chromatographie ionique	NF EN ISO 15061
Eaux douces Eaux résiduaires	Cyanures libres et totaux	Flux continu	NF EN ISO 14403-2
Eaux douces Eaux résiduaires	Oxygène dissous	Electrochimie	NF EN 25814
Eaux douces Eaux résiduaires	Température	Méthode à la sonde	Méthode interne GET_TH_10.MET

# ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses physico-chimiques (Analyses physico-chimiques des eaux – LAB GTA 05)			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Eaux douces Eaux résiduaires	Potentiel rédox	Potentiométrie	Méthode interne S_REDOX_01.CH
Eaux douces	Carbonates Hydrogénocarbonates	Calcul après la mesure de l'alcalinité par Volumétrie	Méthode interne S-TAC-06.CH selon NF EN ISO 9963-1 et RODIER « Analyse de l'eau » 8e édition
Eaux douces Eaux résiduaires	Orthophosphates	Flux continu	NF EN ISO 15681-2

UNITE TECHNIQUE : SEROLOGIE ET IMMUNOSEROLOGIE

PORTEE DE TYPE A2

# AGROALIMENTAIRE / SANTE ANIMALE / Immuno-sérologie (Essais et analyses en immuno-sérologie animale – LAB GTA 27)			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Sérum individuel	Anticorps dirigés contre <i>Brucella (abortus, suis melitensis)</i> (Brucellose)	Agglutination Rapide	NF U 47-003
Sérum individuel	Anticorps dirigés contre <i>Brucella (abortus, suis melitensis)</i> (Brucellose)	Fixation du complément	NF U 47-004

Commentaire : le laboratoire est accrédité pour pratiquer les analyses en suivant la méthode décrite dans le référentiel, dans sa version en vigueur au moment de l'évaluation et dans ses versions ultérieures.

Il lui appartient d'établir sa capacité à maîtriser et mettre en pratique la méthode révisée.

La mise en œuvre du référentiel révisé ne doit pas mobiliser des compétences qui n'auraient pas fait l'objet d'une reconnaissance préalable dans le cadre de l'accréditation.

PORTEE DE TYPE A3

Portée Générale *

# AGROALIMENTAIRE / SANTE ANIMALE / Immuno-sérologie (Essais et analyses en immuno-sérologie animale – LAB GTA 27)		
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
Sérum individuel et/ou mélange de sérum	Anticorps dirigés contre : - <i>Brucella (abortus, suis melitensis)</i> (Brucellose), - <i>Coxiella Burnetii</i> (fièvre Q) - <i>Hypoderma bovis</i> et <i>lineatum</i> (varron), - le virus de la leucose bovine enzootique, - le virus de la maladie d'Aujeszky, - le virus de la rhinotracheite infectieuse bovine (Ac totaux et dirigés contre la protéine gB ou contre la protéine gE)	ELISA semi-quantitative en microplaque avec lecture au spectrophotomètre

**Le laboratoire a la possibilité de mettre en œuvre toute méthode reconnue dans ce domaine de compétence.*

Portée détaillée **

**** La liste exhaustive des analyses proposées sous accréditation est tenue à jour par le laboratoire.**

# AGROALIMENTAIRE / SANTE ANIMALE / Immuno-sérologie (Essais et analyses en immuno-sérologie animale – LAB GTA 27)			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Sérum individuel	Anticorps dirigés contre <i>Brucella (abortus, suis, melitensis)</i> (Brucellose)	ELISA	Notice fournisseur IDEXX (IDEXX Brucellosis Serum Ab test)
Sérum individuel	Anticorps dirigés contre le virus de la leucose bovine enzootique	ELISA	Notice fournisseur IDEXX (IDEXX Leukosis Serum Screening Ab Test)
Mélange de sérum	Anticorps dirigés contre le virus de la leucose bovine enzootique	ELISA	Notice fournisseur IDEXX (IDEXX Leukosis Serum Screening Ab Test)
Sérum individuel	Anticorps dirigés contre le virus de la maladie d'Aujeszky (anticorps gB)	ELISA	Notice fournisseur ID.vet (ID Screen® Aujeszky gB Competition)
Mélange de sérum	Anticorps dirigés contre le virus de la rhinotrachéite infectieuse bovine (anticorps totaux)	ELISA	Notice fournisseur IDEXX (IDEXX IBR Pool Ab Test)
Sérum individuel	Anticorps dirigés contre le virus de la rhinotrachéite infectieuse bovine (anticorps totaux)	ELISA	Notice fournisseur IDEXX (IDEXX IBR Individual Ab Test)
Sérum individuel	Anticorps dirigés contre le virus de la rhinotrachéite infectieuse bovine (anticorps anti-gB)	ELISA	Notice fournisseur IDEXX (IDEXX IBR gB X3 Ab Test)
Sérum individuel	Anticorps dirigés contre le virus de la rhinotrachéite infectieuse bovine (anticorps anti-gE)	ELISA	Notice fournisseur Biosellal (BioLisa kit IBR gE Ab-sérum individuel)
Sérum individuel	Anticorps dirigés contre <i>Coxiella burnetii</i> (fièvre Q)	ELISA	Notice fournisseur IDEXX (IDEXX Q Fever Ab Test)
Sérum individuel	Anticorps dirigés contre <i>Hypoderma bovis</i> et <i>lineatum</i> (varron)	ELISA	Notice fournisseur IDEXX (IDEXX Hypodermosis Serum Ab)
Mélange de sérum	Anticorps dirigés contre <i>Hypoderma bovis</i> et <i>lineatum</i> (varron)	ELISA	Notice fournisseur IDEXX (IDEXX Hypodermosis Serum Ab)

Commentaire : le laboratoire est accrédité pour pratiquer les analyses dans le domaine décrit dans la portée générale en utilisant toute méthode reconnue (nouveau fournisseur), que les compétences reconnues au moment de l'accréditation lui permettent de mettre en œuvre.

Il lui appartient d'établir sa capacité à maîtriser et mettre en pratique la méthode retenue.

Le laboratoire doit documenter et tenir à disposition permanente du COFRAC la liste détaillée des analyses et, en particulier, des méthodes qu'il propose dans le cadre de son accréditation.

L'adéquation entre les méthodes pratiquées et les compétences déjà reconnues au laboratoire fait l'objet d'un examen lors des évaluations par le Cofrac.

PORTEE B

Portée Générale *

# AGROALIMENTAIRE / SANTE ANIMALE / Immuno-sérologie (Essais et analyses en immuno-sérologie animale – LAB GTA 27)		
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
Sérum individuel	Anticorps dirigés contre : - le virus de la diarrhée virale bovine - <i>Mycobacterium avium</i> subsp <i>paratuberculosis</i> (Paratuberculose)	ELISA semi-quantitative en microplaque avec lecture au spectrophotomètre *

Le laboratoire est reconnu compétent pour mettre en œuvre dans le domaine couvert par la portée générale toute méthode issue de kit fournisseur dont il aura assuré la validation (aucune adaptation ni développement).

Portée détaillée **

# AGROALIMENTAIRE / SANTE ANIMALE / Immuno-sérologie (Essais et analyses en immuno-sérologie animale – LAB GTA 27)			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Sérum individuel	Anticorps dirigés contre le virus de diarrhée virale bovine	ELISA	Méthode interne selon notice fournisseur IDEXX Mode opératoire référence S_BVDBD_07.SER
Sérum individuel	Anticorps dirigés contre <i>Mycobacterium avium</i> subsp <i>paratuberculosis</i> (Paratuberculose)	ELISA	Méthode interne selon notice fournisseur IDEXX Mode opératoire référence S_PAELI_07.SER

** La liste exhaustive des analyses proposées sous accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

Commentaire : le laboratoire est accrédité pour pratiquer les analyses dans le domaine décrit dans la portée générale. Il peut, dans ce domaine mettre en œuvre toute méthode fournisseur que les compétences reconnues au moment de l'accréditation lui permettent de mettre en œuvre.

Il lui appartient d'assurer la validation des méthodes qu'il propose. Il doit établir et maintenir la compétence du personnel nécessaire à leur mise en œuvre.

Le laboratoire doit documenter et tenir à disposition permanente du COFRAC la liste détaillée des analyses et, en particulier, des méthodes qui entrent dans le cadre de son accréditation.

L'adéquation entre les méthodes pratiquées et les compétences du laboratoire fait l'objet d'un examen lors des évaluations par le COFRAC. Cet examen porte notamment sur la validation des méthodes.

Portée Générale *

# PRODUITS CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES / BIOLOGIE VETERINAIRE / Génétique moléculaire (Analyses de biologie moléculaire en santé animale – BIOMOL SA)		
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
Sang Sérum	Virus à ARN pathogène pour l'animal (Vertébrés)	Méthode interne selon notice fournisseur Extraction automatisée par : - adsorption sur billes magnétiques Amplification par PCR en temps réel (méthode qualitative)

*Portée flexible B : Le laboratoire est reconnu compétent pour mettre en œuvre dans le domaine couvert par la portée générale toute méthode issue de notice fournisseur dont il aura assuré la validation (nouvelle technique d'extraction/PCR en utilisant des réactifs et méthodes commercialisées). **Aucune adaptation n'est autorisée***

Portée détaillée

# PRODUITS CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES / BIOLOGIE VETERINAIRE / Génétique moléculaire (Analyses de biologie moléculaire en santé animale – BIOMOL SA)			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Sang	Génome du virus de la Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) - Tous génotypes	<ul style="list-style-type: none"> - Extraction automatisée par adsorption sur billes magnétiques - Amplification par PCR en temps réel (méthode qualitative) 	Méthode interne selon notice fournisseur <u>Kit d'extraction</u> : LSI MagVet Universal Isolation kit <u>Kit d'Amplification</u> : LSI VetMAX Blue Tongue Virus NS 3-All genotypes <u>Modes opératoires</u> : S_RECHERCHE_AN_PCR_01.PCR S_EXTRACTION_KINGFISHER_02.PCR G_INTERPRETATION_01.PCR
Sang	Génome du virus de la Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) – Génotype 8	<ul style="list-style-type: none"> - Extraction automatisée par adsorption sur billes magnétiques - Amplification par PCR en temps réel (méthode qualitative) 	Méthode interne selon notice fournisseur <u>Kit d'extraction</u> : LSI MagVet Universal Isolation kit <u>Kit d'Amplification</u> : LSI TaqVet Blue Tongue Virus BTV 8 Typing -IAH <u>Modes opératoires</u> : S_RECHERCHE_AN_PCR_01.PCR S_EXTRACTION_KINGFISHER_02.PCR G_INTERPRETATION_01.PCR
Sang Sérum	Génome du virus de la Diarrhée Virale Bovine (BVD)	<ul style="list-style-type: none"> - Extraction automatisée par adsorption sur billes magnétiques - Amplification par PCR en temps réel (méthode qualitative) 	Méthode interne selon notice fournisseur <u>Kit d'extraction</u> : LSI MagVet Universal Isolation kit <u>Kit d'Amplification</u> : LSI VetMAX BVDV Screening <u>Modes opératoires</u> : S_RECHERCHE_AN_PCR_01.PCR S_EXTRACTION_KINGFISHER_02.PCR G_INTERPRETATION_01.PCR

Commentaire : Le laboratoire est accrédité pour pratiquer les analyses dans le domaine décrit dans la portée générale. Il peut, dans ce domaine, mettre en œuvre toute méthode issue de notice fournisseur dont il aura assuré la validation. Il lui appartient d'assurer la validation des méthodes qu'il propose. Il doit établir et maintenir la compétence du personnel nécessaire à leur mise en œuvre.

Le laboratoire doit documenter et tenir à disposition permanente du Cofrac la liste détaillée des analyses et, en particulier, des méthodes qui entrent dans le cadre de son accréditation. L'adéquation entre les méthodes pratiquées et les compétences du laboratoire fait l'objet d'un examen lors des évaluations par le Cofrac.

UNITE TECHNIQUE : ESB

# AGROALIMENTAIRE / SANTE ANIMALE / Dépistage des ESST <i>(Analyses de dépistage par tests rapides des encéphalopathies spongiformes transmissibles – 167)</i>			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Bovins, caprins et ovins	Dépistage par tests rapides des encéphalopathies spongiformes transmissibles	TeSeE Kit de purification et TeSeE Kit de détection	Méthode manuelle Notice d'utilisation du fabricant (BIO RAD)

Responsables autorisés à signer les documents émis par l'unité technique « ESB » à l'issue d'un essai réalisé dans le cadre de la section « Laboratoires » du COFRAC

Madame Élisabeth CLUZEL

Fonction : Directrice du Laboratoire, Responsable Technique

Madame Sophie OLLIER

Fonction : Responsable de l'unité ESB

UNITE TECHNIQUE : IDENTIFICATION DE TRICHINELLA

# AGROALIMENTAIRE / SANTE ANIMALE / Parasitologie <i>(Analyses en Parasitologie Santé Animale – PARASITO SA)</i>			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Prélèvements musculaires d'origine animale	Détection de larves L1M de <i>Trichinella</i>	Digestion artificielle de prélèvements musculaires et observation microscopique	Méthode de référence annexe I chapitre I du Règlement CE 2015/1375

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr.

Date de prise d'effet : **26/06/2017** Date de fin de validité : **31/05/2022**

La Responsable d'Accréditation Pilote
The Pilot Accreditation Manager

Clotilde ANDRE

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-0833 Rév. 6.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr
